



Voyage Hors Europe

Par labrige

Bonjour, je dois voyager en Afrique au mois de janvier mais j'ai une dette à l'hôpital de ma ville et une dette municipale pour l'eau. J'aimerais savoir si on peut me demander le règlement de ma dette avant de sortir d'Europe. La dernière fois que j'ai voyagé hors Europe, on m'a demandé de régler une amende pour excès de vitesse non payée. Merci de votre réponse.

Par ESP

Bonjour

Avoir des dettes en France ne vous empêche pas légalement de quitter le pays, sauf dans le cas que vous semblez avoir rencontré.

Cependant, il est essentiel de régler vos obligations financières et de prendre en compte les éventuelles mesures légales prises par vos créanciers pour récupérer les sommes qui leur sont dues.

En effet, il vous sera difficile de soutenir que vous ne pouvez pas honorer vos dettes alors que vous financez un voyage.

Par labrige

Merci de votre réponse.